

*Émulsion (Tronchet).*

Iodol. . . . .	15 <sup>c</sup>
Glycérine neutre. . . . .	10 <sup>gr</sup>
Eau . . . . .	20 <sup>gr</sup>
Gomme arabique. . . . .	2 <sup>gr</sup> , 50

*Solution huileuse (Tronchet).*

Iodol. . . . .	10 grammes.
Huile d'amandes douces ou d'olives	150 —

*Bougies (Tronchet).*

Iodol. . . . .	0 <sup>gr</sup> , 50
Lanoline. . . . .	} 44 0 <sup>gr</sup> , 25
Cire . . . . .	
Gomme. . . . .	

*Pommade (Tronchet).*

Iodol. . . . .	1 gramme.
Vaseline . . . . .	10 grammes.

**Thérapeutique.** — C'est un antiseptique puissant supérieur à l'iodoforme, en cela qu'il n'occasionne jamais de phénomènes d'intoxication.

## IODOPHÉNINE

Sous le nom d'*iodophénine* Scholvien préconise, comme un excellent succédané de l'aristol et de l'iodoforme une combinaison d'iode et de phénacé-

tine. Comme ce dernier corps est lui-même le dérivé *para* de l'*oxéthylacétanilide*, on peut considérer l'iodophénine de Scholvien comme une *iodantifébrine* (voir ce mot) *oxéthylée*.

**Chimie.** — Voici un moyen d'obtenir l'iodophénine en magnifiques cristaux violets : on dissout 600 de phénacétine dans 5,000 d'acide acétique cristallisable bouillant et l'on ajoute 200 d'acide chlorhydrique, puis on mélange avec une solution iodée chaude, formée de : eau 1,300, iode 680, iodure de potassium 1,360. Par refroidissement il se dépose les cristaux d'iodophénine.

Bien solubles dans l'acide acétique glacial chaud et dans l'acide chlorhydrique bouillant (poids spécifique 1,19) et l'alcool, un peu plus difficilement dans l'acide acétique à 50 o/o, elle est un peu soluble dans le chloroforme et le benzol, presque insoluble dans l'eau. Son odeur rappelle faiblement celle de l'iode, sa saveur est brûlante et âcre; elle colore la peau en jaune. Elle fond à 130-131° C. en se décomposant. Les solutions d'iodophénine se décomposent facilement quand on les chauffe, il faut ne les chauffer qu'avec précaution; les solutions aqueuses chauffées dégagent des vapeurs d'iode. L'iode est contenu dans l'iodophénine dans la proportion de 50 o/o.

**Thérapeutique.** — D'après *L. Scholvien* (communication à la Société pharmaceutique de Berlin (*Pharm. Centrhl.*, 1891, n° 22, p. 311 et 312), l'iodophénine est douée de propriétés antiseptiques très énergiques : une solution à 1 : 5,000 suffirait pour tuer en 5 minutes le staphylocoque doré; ce serait aussi un bon antipyrétique.

Il résulterait cependant des recherches de Siebel que l'emploi de ce composé en thérapeutique présente

des difficultés particulières, principalement en raison de la facilité avec laquelle il se décompose. Ainsi, si on laisse 0<sup>r</sup>,5 d'iodophénine fraîchement pulvérisée en contact avec 25 centimètres cubes d'eau à la température ordinaire, on constate, au bout de 5 minutes qu'il s'est séparé 25 o/o de l'iode total.

**Emploi.** — L'iodophénine s'emploie de la même façon que l'aristol dans le traitement des plaies et des ulcères atoniques.

---

JAMBUL

Le *Jambul*, *Jameni*, *Kabajame*, *Navel* en Indoustan, est une plante très connue dans l'Inde et l'Amérique, où on la considère comme spécifique du diabète, elle appartient à la famille des myrtacées, c'est le *Syzygium* ou *Eugenia Jambolana* Lamk. Le Jambul forme un bel arbre à feuilles aromatiques dont le suc frais ainsi que l'écorce et les graines de l'arbre sont employés en thérapeutique. On doit à Egasse une excellente monographie du Jambul dont l'importation en Europe est de date récente, et, au D<sup>r</sup> Villy, une étude clinique très complète.

**Composition.** — La graine seule est jusqu'ici connue en Europe, sa composition a été établie de la manière suivante par Elborne :

Huile essentielle . . . . .	traces.
Chlorophylle et matières grasses . . . . .	0,37
Résine soluble d'alcool et éther . . . . .	0,30
Acide gallique . . . . .	1,65
Albumine . . . . .	1,25
Extrait coloré soluble dans l'eau . . . . .	2,70
Humidité . . . . .	10,00
Résidu insoluble . . . . .	83,73

Comme on le voit, le Jambul, ou du moins sa graine, ne renferme pas de principe actif déterminé et ne peut être actif que par sa résine et son tanin. On y a bien accusé la présence d'un glucoside, mais sans l'isoler, et nous n'en avons pas pu déceler une trace dans les échantillons étudiés au laboratoire de Cochin.

**Pharmacologie.** — L'écorce de Jambul est employée dans l'Inde à l'état frais, en mélangeant le suc à du lait de chèvre. Sèche, elle sert à faire des décoctions ou des gargarismes astringents.

Le suc frais des feuilles s'administre de la manière suivante (Dymock) dans du lait de chèvre édulcoré avec du miel :

Suc frais de jambul . . . . .	4 grammes.
Suc frais de Mango . . . . .	4 —
Myrobolans emblics . . . . .	4 —

En Europe, où nous n'avons que les graines de la plante, on administre de préférence la poudre en cachets ou en pilules. On pourrait aussi ordonner l'infusion ou l'extrait et la teinture, mais jusqu'ici ces préparations n'existent pas.

**Physiologie.** — D'après Scott et Balfour, le Jambul aurait la propriété de diminuer le titre des solutions sucrées obtenues *in vitro* en traitant l'amidon par

le malt. Si, par exemple, l'amidon malté fournit normalement 44 de son poids en sucre, on n'obtient plus que 19 avec 1 gramme de Jambul et que 12 avec 1 gramme et demi. Dans d'autres conditions, un mélange d'amidon et du malt chauffé à l'étuve donna

Mélange normal . . . . .	15,84	de sucre.
Le même avec 1 gr. de jambul.	11,98	—
— 2 — . . . . .	6,00	—
— 3 — . . . . .	4,90	—

Un Allemand, Graser, partant de cette base théorique, produisit chez des animaux un diabète artificiel à l'aide de la phlorizine, puis au bout de quelques jours il associa le jambul à la phlorizine : aussitôt la proportion de sucre diminua d'une façon considérable (plus de moitié), et surtout la durée de la glycosurie, après cessation de l'usage de la phlorizine, diminua beaucoup.

D'après ces faits, on pouvait espérer diminuer l'excrétion du sucre chez les diabétiques, tel fut le point de départ des essais thérapeutiques tentés récemment.

Mais ces expériences ne sont pas démonstratives, car on peut leur en opposer d'autres absolument contradictoires. C'est ainsi que Villy a constaté que loin de ralentir et d'entraver *in vitro* l'action du malt sur l'amidon, le jambul, tout au contraire, augmente le pouvoir saccharifiant et semble apporter lui-même une diastase plus active que le malt. C'est là un fait qui s'est trouvé en rapport avec les essais cliniques observés par le même auteur.

**Thérapeutique.** — Le Jambul n'est pas toxique, les doses de graines ont pu être impunément portées chez l'homme à 20 grammes par jour. Cette plante a été utilisée comme tonique et astringent; mais sa plus intéressante application est certainement celle

qui en a été préconisée dans le traitement du diabète.

Sur ce point, les essais multiples qui ont été publiés tant en Allemagne qu'en Angleterre et en France sont des plus contradictoires : les uns ont constaté une diminution rapide, considérable et persistante du sucre, les autres le maintien du *statu quo*, et les derniers une augmentation.

Le Dr Villy a essayé d'interpréter ces contradictions et a d'abord constaté, comme il est dit plus haut, que le jambul, loin d'entraver expérimentalement la transformation de l'amidon en sucre, la favorise. Passant ensuite à la clinique, il a prouvé que toutes les fois qu'on administrait le jambul à un diabétique *sans modifier l'alimentation*, on voyait augmenter le titre de l'excrétion du glucose, mais que si l'on employait à la fois le régime exclusif et le jambul, il y avait diminution réelle et parfois suppression de la glycosurie. Ces faits sont intéressants et expliquent les contradictions en même temps qu'ils sont d'accord avec l'expérience chimique.

Un certain nombre de faits cliniques nouvellement apportés par Dujardin-Beaumetz, Dubousquet-Laborde, à la Société de thérapeutique, viennent appuyer la manière de voir de Villy. Il faut donc retenir cette indication que si l'emploi du jambul est utile dans le diabète, quand on prescrit en même temps la diète amylicée, il est au contraire dangereux et augmente la quantité de sucre quand on l'administre à des malades qui ne suivent pas un régime sévère.

**Doses et administration.** — Les doses indiquées sont très variables, mais il suffit, pour obtenir des résultats, d'administrer en cachets des doses fractionnées de 50 centigrammes répétées six ou huit fois par jour, soit en général 3 à 4 grammes dans les

vingt-quatre heures. La médication doit être continuée longtemps, le sucre reparait au bout de quelques jours dès qu'on cesse le médicament. Chez les diabétiques graves, le jambul ne réussit pas mieux que les autres médicaments.

---

**JATROPHA STIMULOSA**

On emploie en Amérique les préparations de racines de cette euphorbiacée.

*Pugh* recommande beaucoup cette plante comme un stimulant et un modificateur énergique, dans la syphilis. Il emploie l'extrait alcoolique à la dose de 20 à 30 gouttes répétée 3 fois par jour. (Il s'agit sans doute de l'extrait fluide, l'extrait officinal français ne pouvant s'employer par gouttes.)

---

**KAVA-KAVA**

Racine du *Piper methysticum* de la famille des pipéracées.

**Chimie.** — Le kava-kava renferme deux substances cristallisables, la *kavaïne* ou Méthisticine dont Pommerantz vient d'établir la formule ( $C^{15}H^{14}O^5$ ) et la *jankonine*, et deux résines. Ce sont ces deux résines

qui, d'après Lewin, constituent le principe actif de la drogue. On retire les résines en traitant la racine par l'essence de pétrole; l'une est noire et d'apparence grasse, l'autre est jaune et possède l'odeur de la plante, dont elle est sans doute la partie active; elle est insoluble dans l'eau et très soluble dans l'alcool.

**Thérapeutique, doses.** — Les résines de kava ont une propriété anesthésiante locale, et peuvent être considérées comme succédanées de la cocaïne. Le kava est un antigonorrhéique. On se sert surtout de l'extrait alcoolique.

*Infusion.*

Kava . . . . . 8 à 10 grammes.  
Eau bouillante. . . . . 1 litre.

A prendre dans la journée en quatre ou cinq fois

*Pilules* (Fournier).

Extrait alcoolique de kava. . . . . 10 grammes.  
Poudre de kava. . . . . 10 —

Pour 100 pilules, en prendre 10 à 12 par jour dans la blennorrhée.

---

**KÉFIR**

Boisson préparée avec du lait de vache auquel on a fait subir une fermentation spéciale à l'aide d'un champignon appelé par Kern *Dispora caucasica*, et connu sous le nom de *graines de kéfir*.

Pour préparer du kéfir, on procède ainsi : le ferment, qui se présente sous forme de petites pelotes jaunes, est laissé pendant 9 heures dans de l'eau tiède, puis dans le lait frais. Après avoir subi cette opération, les graines de kéfir deviennent blanches, gonflées d'une forme sphérique. Ainsi préparées, elles sont mises en contact avec du lait (2 verres de lait pour une cuillerée à bouche de graines). Le vase est maintenu à 14°-15° et agité. Au bout de 7 à 8 heures, on passe sur une mousseline et on bouche. La fermentation continue, et après 24 heures, on a le kéfir faible ; 40 heures, le kéfir moyen ; plus tard, le kéfir fort.

Le kéfir est un liquide crémeux, mousseux, très agréable au goût. Il renferme de l'alcool, de l'acide carbonique, de l'acide lactique, des peptones.

**Thérapeutique.** — Aliment au maximum de digestibilité, le kéfir est indiqué partout où l'organisme, affaibli par une longue maladie, demande une nourriture abondante et facilement absorbable. Dans les dyspepsies, le catarrhe de l'estomac, la phthisie, la dysenterie, les cachexies, on en a tiré d'excellents résultats. On commence par un verre par jour pour arriver, en augmentant graduellement la dose, jusqu'à 3 et 4 bouteilles par jour.

---

#### KOLAS AFRICAINS

Graines de la *Kola acuminata*, originaire de l'Afrique tropicale, de la famille des malvacées.

**Chimie.** — Les graines renferment pour 100 :

#### KOLAS AFRICAINS

Caféine . . . . .	2,348
Tanin et rouge spécial . . . . .	1,618
Matières protéiques . . . . .	6,761

En outre de ces produits on trouve aussi une petite quantité de théobromine et la *kolanine* de *Knebel*, c'est un glucoside qui par dédoublement fournit du glucose et le rouge spécial de la noix.

**Pharmacologie.** — On prépare l'extrait aqueux en traitant les graines à froid par l'eau distillée.

#### Extrait alcoolique.

Semences de kola . . . . .	1 partie.
Alcool à 60° . . . . .	5 parties.

Faites macérer pendant quinze jours, distillez et évaporez.

#### Saccharolé de Kola.

(ASTIER)

Sous le nom de *Kola granulée*, Astier prépare un saccharolé de manière à représenter en poids la poudre de noix de Kola torréfiée. C'est une préparation qui, pour l'usage, est analogue aux *extraits fluides* américains, sous une forme plus commode.

**Dose.** — Une à trois cuillerées à café par jour.

#### Chocolat à la Kola.

Poudre de kola . . . . .	60 grammes.
Beurre de cacao . . . . .	40 —
Sucre vanillé . . . . .	60 —

Diviser en 60 pastilles ; chaque pastille contient 1 gramme de poudre.

**Thérapeutique.** — C'est un tonique du cœur, grâce à la notable quantité de caféine qu'elle renferme. On en a tiré de bons résultats dans certaines formes de dyspepsie et dans les diarrhées chroniques.

Une discussion s'est engagée en 1890 entre G. Sée et Heckel au sujet de l'utilité de la kola. Pour le professeur de clinique de l'école, la kola est parfaitement inutile, elle ne doit son activité qu'à la caféine, et celle-ci peut la suppléer sans charger la matière médicale d'un nouveau médicament. Heckel, au contraire, attribue au rouge de kola une partie de l'action de la plante au point de vue stimulant, et préconise l'emploi de la kola dans l'alimentation du soldat en campagne.

Nous croyons que l'action stimulante est en effet due à la caféine, qui combat l'anémie cérébrale amenée par la diète, mais nous pensons qu'en outre de cette action particulière, la kola est précieuse par son rouge qui a une action antidiarrhéique évidente; or, à ce titre, l'usage de la kola est certainement excellent pour le soldat chez lequel la misère physiologique a tendance à amener la dysenterie. Il en est de même chez tous les débilités, convalescents, etc.

**Doses.** — On administre la kola en infusion préparée avec 50 à 100 grammes de poudre torréfiée, à la façon du café noir. L'extrait alcoolique se donne à la dose de 0<sup>gr</sup>,50 à 1<sup>gr</sup>,50 par jour.

---

#### LACTIQUE (Acide).

On l'obtient par la fermentation du sucre, de la glucose, de la fécule en présence du fromage, de la viande, etc.

C'est un liquide de couleur jaunâtre, de saveur acide, soluble dans l'eau, l'éther, l'alcool.

**Thérapeutique.** — On l'emploie en solution à 2 o/o contre la diarrhée des nouveau-nés et dans certaines formes de dyspepsie.

**Doses.** — De 20 à 40 centigrammes, ou une cuillerée à café de la solution à 2 o/o après chaque tétée.

---

#### LACTOSE

Une communication de M. le professeur Germain Sée, faite en juin 1889 à l'Académie de médecine, a appelé l'attention des praticiens sur les propriétés diurétiques remarquables de la lactose (considérée comme sucre de lait). M. Sée a montré comment une dose de 100 gr. de lactose ou même l'ingestion de 3 ou 4 litres de lait exerçaient une action diurétique considérable chez les malades atteints d'anasarque.

Depuis, des travaux de M. Dujardin-Beaumetz et de M. Dastre ont démontré que cette propriété n'était pas spéciale au sucre de lait, mais qu'on la retrouvait dans l'emploi du glucose. On obtient une diurèse abondante en faisant ingérer aux malades, sous forme de tisane, soit 100 grammes de lactose, soit 200 grammes de glucose.

On peut donc utiliser cette propriété des sucres toutes les fois que le rein fonctionne mal, ou lorsqu'il s'agit d'obtenir une spoliation liquide abondante.

---

LANOLINE

Corps gras retiré du suint des moutons, la lanoline est une combinaison d'acides gras avec la cholestérine. C'est un corps visqueux, jaunâtre, presque sans odeur, fondant à 42°, soluble dans l'éther, le chloroforme, la benzine, le sulfure de carbone. La lanoline ne se saponifie pas en présence des alcalis. Sa réaction est la suivante : une petite quantité dissoute dans l'anhydride acétique, puis additionnée de quelques gouttes d'acide sulfurique, se colore en vert.

La lanoline absorbe son poids d'eau et une quantité notable de glycérine. Ce mélange de lanoline avec de l'eau constitue la lanoline proprement dite. C'est un excellent excipient pour les pommades, qui n'irrite pas la peau, s'y incorpore facilement et disparaît presque entièrement sous l'épiderme. On s'en sert à l'état pur ou additionnée de 5 à 25 o/o d'axonge.

---

LAURIER-ROSE

Le laurier-rose, *Nerium oleander* L., de la famille des apocynacées, est un arbrisseau très commun, comme chacun le sait, dans le midi de l'Europe et surtout en Algérie, où il croît à profusion sur le bord des cours d'eau qu'il empoisonne d'une façon souvent gênante. Depuis longtemps, ses propriétés toxiques sont connues sans que son histoire physiologique se soit éclaircie, et cela en raison de l'incertitude où l'on se trouve sur sa composition chimique.

Les travaux récents sur le strophantus et son action cardiaque ont appelé sur lui l'attention de M. Dujardin-Beaumetz, qui a pu prouver la ressemblance qui existe entre les effets du laurier-rose et ceux du strophantus.

**Chimie.** — La composition réelle du laurier-rose est encore inconnue; on y a signalé la présence d'un certain nombre de corps actifs, *oléandrine*, *neréine*, *nériantine*, *nériantogénine*. Nous avons fait nous-mêmes des recherches sur cette question. Mais en raison de la petite quantité de matière que nous avons eue à notre disposition, nous n'avons pu que reconnaître dans le laurier-rose la présence d'une certaine quantité d'un corps qui réagit vivement avec les réactifs ordinaires des alcaloïdes et glucosides, mais sans pouvoir le déterminer. En procédant par induction et en se basant sur les travaux de M. Arnaud, sur l'ouabaïo et les strophantus d'une part, et d'autre

part sur l'action physiologique du laurier-rose, on est en droit de supposer qu'il doit sans doute son activité à un glucoside analogue à la *strophantine* ou à l'*ouabaine*.

**Physiologie.** — Lorsqu'on administre à un chien l'extrait alcoolique du laurier-rose à la dose de 20 centigrammes par kilogramme du poids total, la mort survient rapidement en trois quarts d'heure environ avec les phénomènes suivants : mouvements nerveux, vomissements, cœur rapide et petit, puis insensible, l'animal est immobile, puis quelques secousses avant la mort. A l'autopsie, on trouve le cœur contracté en systole.

Sur la grenouille, les phénomènes sont plus faciles à observer ; on constate que le cœur, d'abord excité, se fatigue, se contracte et s'arrête en systole. C'est absolument l'effet obtenu avec le strophantus.

Les observations cliniques et les tracés obtenus sur les malades montrent que le laurier-rose, après avoir d'abord augmenté la tension vasculaire et les contractions cardiaques, provoque, si on élève trop la dose, de l'inertie cardiaque et de la fatigue de cet organe.

**Indication.** — Comme le strophantus, le laurier-rose est un succédané de la digitale ; dans le cas d'asystolie, surtout lié à une lésion rénale, il tonifie le système circulatoire et augmente la diurèse. Il semble qu'il ne produise pas, comme la digitale, d'effets accumulatifs, ce qui pourrait le faire préférer dans certains cas.

**Administration.** — En raison de l'incertitude qui règne sur les produits actifs du laurier-rose, il est utile de ne pas accepter, dans la pratique, les diverses substances données comme représentant l'*oléandrine* ou la *néréine*. Il est plus prudent de se servir de l'extrait

alcoolique d'écorce et de prendre pour faire cet extrait la plante algérienne, beaucoup plus active que celle de nos pays.

La dose est de 25 à 75 centigrammes d'extrait, en pilules ou mieux en potion, administrés dans les 24 heures en tâtant la susceptibilité du sujet.

*Potion.*

Extrait alcoolique de laurier-rose.	2 <sup>cc</sup> ,50
Eau . . . . .	120 grammes.
Sirop de fleurs d'oranger. . . . .	30 —

Une à trois cuillerées à soupe dans les 24 heures. Chaque cuillerée représente 25 centigrammes d'extrait.

LIQUIDES D'ORGANES ANIMAUX

Depuis les communications de *Brown-Sequard* à l'Académie des sciences et à la Société de Biologie, sur les résultats obtenus par les injections de suc testiculaire, les travaux de plusieurs cliniciens et surtout de *C. Paul* et *Variot*, ont étendu la question. Le premier moment a été une surprise sceptique, le second de la curiosité et le troisième un certain enthousiasme, tout au moins chez quelques médecins.

Il faut avouer que la question est loin d'être bien définie, car si l'on prend comme base de raison-



nement les données qui servent à établir les jugements des médecins à notre époque, on doit reconnaître que les résultats avancés par les partisans de la nouvelle méthode sont démontants.

En effet le suc testiculaire remonterait, d'une manière extraordinaire, les déprimés, les vieillards et les impuissants; le suc cérébral rétablirait le système nerveux déprimé, guérirait la neurasthénie et jusque l'ataxie; le suc pancréatique guérirait le diabète d'origine pancréatique. Enfin, on a avancé même que le suc testiculaire pourrait guérir l'ataxie locomotrice, le cancer et.... le choléra.

Qui veut trop prouver ne prouve rien, et il faut, pour rester dans la saine réalité, rabattre beaucoup de l'enthousiasme des ardents promoteurs de la méthode nouvelle.

La vérité, c'est qu'on en est encore à attendre une observation de malade réellement atteint de lésion caractérisée, soit cérébrale, soit nerveuse, qui ait été guéri par ce genre de traitement. Si des améliorations, ou même des guérisons ont été notées, c'est seulement chez des *neurasthéniques, déséquilibrés, déprimés, névropathes*, en un mot chez des nerveux, gent éminemment suggestive.

Chez ces malades, mais chez ceux-là seulement on a pu constater une action tonique et stimulante, comme d'ailleurs avec bien d'autres médications.

Telle est la réalité.

Nous ne pouvons donner ici les procédés de fabrication de ces liquides: mais nous devons mettre en garde le praticien contre le danger qu'il y a à employer des liquides quelconques, car on risque des accidents graves, si la stérilisation n'est pas

complète. Il est donc nécessaire de prendre de bonnes marques (entre autres Delpech, Egasse, Rémy,) si l'on ne veut pas risquer des abcès ou des intoxications.

Le suc pancréatique est peu employé, c'est surtout le liquide testiculaire et le liquide cérébral qui sont prescrits couramment.

La pratique la plus usuelle consiste à injecter tous les trois ou quatre jours, trois à quatre centimètres cube de liquide.

---

#### LOSOPHANE

C'est le *tri-iodocrésol*,  $C^6 H I^3 CH^3 OH$ . Ce corps est bien cristallisé sous forme d'aiguilles blanches, solubles dans l'alcool, insoluble dans l'eau.

C'est un succédané de l'iodoforme dans les maladies de la peau. Il jouit de propriétés antiseptiques sérieuses.

On l'emploie en solutions alcool-aqueuses,

Alcool à 90° . . . . .	75 parties,
Eau . . . . .	24 —
Losophane . . . . .	1 —

ou en pommades à 1 pour 30 d'excipient.

Il est contre-indiqué dans les maladies de la peau inflammatoires, il rend d'excellents services (Saxfeld) contre la teigne.

---

## LYSOL

Le nom de *lysol* s'applique d'une façon générale à une combinaison de savons gras ou résineux et de composés aromatiques du genre phénol, soit simples, soit combinés eux-mêmes au chlore, au brome, à l'iode ou au soufre, combinaisons qui, par un tour de main particulier, sont rendues solubles en toute proportion dans l'eau.

En particulier, le nom de *lysol* s'applique à un produit soluble dans l'eau obtenu en saponifiant un corps gras en présence de *crésol* (crésylol ou acide crésylique) brut distillant entre 200 et 210°. En raison de son point d'ébullition, le crésol brut, qui est le principe actif du *lysol*, est formé surtout de métacrésol et d'une petite quantité d'orthocrésol, plus un peu de produits supérieurs : gaïacol, créosol, etc. ; mais il ne contient ni phénol ni hydrocarbures.

Le *lysol* contient 50 o/o de son poids de crésol et 50 o/o de savon alcalin destiné à rendre celui-ci soluble. En raison de sa préparation avec un corps antiseptique défini en proportions toujours égales, il jouit d'une action antiseptique également constante. Donc, à cause de sa solubilité et de sa composition fixe, il représente certainement, au point de vue pharmaceutique, un perfectionnement important de la créoline.

Le *lysol* est un liquide brun, à odeur caractéristique de crésylol, laquelle ressemble beaucoup à l'odeur du

phénol, mais n'ayant pas, comme la créoline ou le crésyl, l'odeur d'hydrocarbure due à la présence de la naphthaline et du toluène. Il donne, avec l'eau distillée ou l'eau de pluie, des solutions limpides; avec les eaux calcaires, il fournit des solutions opalescentes par suite de la formation d'une petite quantité de crésylate de chaux; mais ce phénomène n'influe en rien sur ses propriétés générales. Cependant, pour l'emploi chirurgical, il est préférable d'employer de l'eau distillée quand il s'agit de désinfecter les instruments, afin que ceux-ci puissent se voir facilement dans le bassin qui les contient.

**Propriétés désinfectantes.** — Le *lysol* a été étudié d'une façon méthodique par Schotellius d'abord, puis par un grand nombre de micro-biologistes allemands. Il résulte de ces recherches que tout liquide contenant 0,3 o/o de *lysol* (ou 3 pour un litre) devient toxique pour les bactéries les plus virulentes lorsqu'elles y ont fait un séjour de quelques minutes. Autrement dit, si une culture virulente est additionnée de *lysol* dans la proportion de 3 pour 1,000 et qu'on laisse agir le médicament pendant 20 minutes environ, on ne pourra plus ensemer un nouveau milieu en y semant de la culture lysolée.

On a donc raison en affirmant que toute désinfection pratiquée avec des solutions à 1,3 ou 5 o/o, c'est-à-dire triples ou décuples de la dose théorique, peut être considérée comme suffisante.

**Indications et doses.** — Les solutions de *lysol* à 5 o/o sont employées pour la désinfection des instruments en chirurgie; mais il faut noter que le *lysol*, en sa qualité de savonnate, rend les outils glissants; aussi faut-il, après désinfection, les tremper dans l'eau bouillie. En chirurgie, on emploie pour le pansement

dés plaies les solutions à 2 ou 3 o/o, de même en obstétrique. Pour la désinfection des latrines, marchés, abattoirs, écuries, étables, navires, en un mot pour la grosse désinfection, on utilise les solutions à 1 ou 2 o/o.

---

MERCURE (NOUVEAUX SELS DE)

Un certain nombre de sels de mercure ont été proposés comme pouvant remplacer avantageusement les autres préparations hydrargiriques, ce sont l'*amidopropionate* ou *alaninate*, le *benzoate* et le *phénate*.

AMIDOPROPIONATE DE MERCURE. — Appelé aussi *alaninate de mercure*, ce sel se prépare en traitant l'alanine ou acide amido-propionique par l'oxyde rouge de mercure; on obtient une poudre blanche cristalline, assez facilement soluble dans l'eau (1:3), ce qui permet de l'administrer facilement en solution par la voie hypodermique, car il est peu irritant.

**Doses et administration.** — 5 à 15 milligrammes par jour en injection sous-cutanée:

Eau distillée . . . . . 30 grammes.  
 Amidopropionate de mer-  
 cure . . . . . 45 centigrammes.

Chaque centimètre cube de solution contient 15 milligrammes de sel actif, injecter un tiers à une seringue de 1 cent. cub. par jour.

ASPARAGINE MERCURIQUE. — Neumann a employé avec succès une solution à 1 o/o de cette combinaison, à raison de 1 centimètre cube en injection cutanée, dans la syphilis. L'avantage est dans la rapide élimination et dans son action immédiate.

BENZOATE DE MERCURE. — Obtenu en traitant le nitrate acide de mercure par le benzoate de soude, c'est un sel blanc très acide insoluble dans l'eau, mais soluble dans les iodures et les chlorures alcalins. Recommandé par Balzer dans le traitement de la blennorrhagie et de la syphilis.

**Doses et administration.** — De 1 à 2 centigrammes par jour en pilule comme antisypilitique.

*Formule pour injection hypodermique.*

(BALZER)

Eau distillée . . . . .	40 grammes.
Benzoate de mercure . . . . .	30 centigrammes.
Sel marin . . . . .	10 —
Chlorhydrate de cocaïne . . . . .	15 —

Cette solution contient 0<sup>sr</sup>,0075 de sel de mercure par centimètre cube et 0<sup>sr</sup>,0037 de cocaïne. On injecte par jour pendant environ un mois un centimètre cube.

PHÉNATE DE MERCURE. — Sel rouge obtenu en traitant le sublimé par un phénate alcalin. On l'a proposé contre la syphilis à raison de 1 à 2 centigrammes par jour en pilules.

SUCCINIMIDE MERCURIQUE. — Voir à ce mot.

---